

Assemblée générale annuelle

Corporation de gestion
des Marchés publics de Montréal

28 mars 2022





MISSION

Améliorer l'accès aux produits frais à travers un réseau de marchés publics qui rapproche la population montréalaise des producteur.trice.s et artisan.e.s agroalimentaires d'ici.



TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation	4
Ordre du jour	6
Procédure des assemblées délibérantes	8
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres de la CGMPM 29 et 30 mars 2021	10
Procès-verbal de l'ajournement de l'Assemblée générale annuelle des membres de la CGMPM du 30 mars 2021	14
Rapport du comité de gouvernance	18
Conseil d'administration	23
Mot du président	25
Organigramme	26
Mot du directeur général	27
Faits saillants	28
États financiers 2021	34
Autres documents financiers 2021 - 2022	54



Le 16 mars 2022

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Chère.s membres,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée générale annuelle de la Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal qui sera tenue par ZOOM le lundi 28 mars 2022 à 19h00.

Pour obtenir le lien de connexion, vous devrez vous inscrire en suivant le lien déposé sur la page web de l'assemblée. **Notez que votre inscription est obligatoire afin de pouvoir vous connecter à l'assemblée.** Nous vous remercions de vous inscrire rapidement afin de faciliter l'organisation de l'assemblée.

Date AGA-AGE : Lundi 28 mars 2022

Heure : L'assemblée commencera à 19h00, sur ZOOM

Lien d'inscription ZOOM : <https://www.marchespublics-mtl.com/aga-2022/>

En annexe de cet avis de convocation, vous trouverez l'ordre du jour de la soirée. Tel que déjà annoncé, l'assemblée sera notamment l'occasion de procéder aux élections du conseil d'administration, mais aussi de tenir des votes de mise à jour aux règlements généraux. La liste des candidates et candidats aux élections vous sera transmise dès que le processus de dépôt des candidatures sera clos. Vous trouverez la mise à jour de ces informations sur la page web de l'assemblée : <https://www.marchespublics-mtl.com/aga-2022>

Comme pour les dernières assemblées, les votes aux élections et aux modifications des règlements généraux se tiendront le lendemain de la séance ZOOM, en personne, dans les marchés Jean-Talon, Atwater et Maisonneuve, où des tables de votes seront installées, dans le respect des consignes sanitaires. **Le résultat sera annoncé sur ZOOM à 20h00 le 29 mars à l'aide du même lien de connexion.**

Horaire des votes en présentiel dans les marchés, le mardi 29 mars

Marché Atwater	Marché Jean-Talon	Marché Maisonneuve
8h00 à 11h00 Pause 14h00 à 18h00	8h00 à 11h00 Pause 14h00 à 18h00	8h00 à 11h00 Fin Pour voter en après-midi, les tables du Marché Atwater et Jean-Talon demeurent disponibles

Notez que vous pouvez vous présenter pour voter dans un marché autre que celui dans lequel vous commercialisez habituellement.



AVIS DE CONVOCATION (suite)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022

Aussi, comme vous le savez, l'une des modifications aux règlements généraux concerne un changement de nom : de *Corporation de gestion des marchés publics de Montréal* vers *Société des Marchés publics de Montréal*. Puisque ce changement nécessite une mise à jour de nos lettres patentes, nous allons tenir ce point sous la forme d'une assemblée générale extraordinaire, lors de la même soirée du 28 mars sur ZOOM, avec vote le lendemain en présentiel dans les marchés en même temps que les élections et autres votes règlementaires. Le tout nous permettra d'assurer la conformité administrative de la démarche face au registraire des entreprises et de minimiser notre nombre de rencontres. Pour cette partie, nous visons commencer à 20h00, le temps que l'AGA suive son cours. Le lien de participation ZOOM demeure le même pour les deux soirées d'assemblées virtuelles.

Notez que tous les documents d'assemblée seront ajoutés au fur et à mesure sur la page web suivante <https://www.marchespublics-mtl.com/aga-2022>. Vous pourrez notamment y retrouver les propositions de mise à jour règlementaires qui seront sujettes au vote et qui ont été transmises par mémo dans les dernières semaines. Vous serez avisés par courriel lorsque de nouveaux documents y seront déposés.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre,

Frédérique Roy Trempe
Secrétaire du conseil d'administration
Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

ORDRE DU JOUR

- 01. Mot de bienvenue et ouverture de l'Assemblée générale annuelle**
- 02. Lecture et adoption de l'avis de convocation**
- 03. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 04. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29-30 mars 2021**
- 05. Rapport du comité gouvernance**
- 06. Rapport d'activité 2021**
 - a) Lecture et adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2021
 - b) Nomination d'un vérificateur pour la vérification des états financiers 2022
 - c) Rapport de la direction générale
- 07. Présentation des candidats et candidates aux élections du conseil d'administration**
- 08. Nomination des membres du comité gouvernance**
- 09. Votes sur la mise à jour aux règlements généraux (votes réalisés en présence sur les marchés Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve le mardi 29 mars, selon les indications fournies dans l'avis de convocation)**
- 10. Période de questions**
- 11. Levée de l'Assemblée**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

(dans la même soirée que l'AGA,
soit le 28 mars)

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire
02. Lecture et adoption de l'avis de convocation
03. Lecture et adoption de l'ordre du jour
04. Vote sur le changement de nom de l'organisme (vote réalisé en présence aux marchés Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve le mardi 29 mars, selon les indications fournies dans l'avis de convocation).
05. Période de questions
06. Levée de l'Assemblée

PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

01. Le droit de parole

Lorsqu'un membre ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un membre demandent la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité.

Pendant qu'un membre a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

02. Les propositions

- a) Toute proposition est d'abord présentée par un membre et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- b) Lorsqu'un membre désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- c) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, elle est la propriété de celle-ci et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

03. Le débat

- a) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui de droit peut prendre la parole le premier. Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.
- b) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un membre qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- c) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- d) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- e) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. On prend le vote en commençant par le sous-amendement ; si le sous-amendement est battu, et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- f) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- g) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

04. Le vote

- a) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- b) Un membre peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre membre et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- c) Le vote se prend à main levée ou par «assis et levé» ou par vote individuel ouvert ou par scrutin secret. Deux membres peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret, à condition que l'assemblée ratifie à main levée cette exigence par un vote majoritaire des deux tiers.
- d) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

05. Question de privilège

- a) Si un membre croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles du lieu de la réunion ou autres faits analogues, on est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- b) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel de l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- c) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

06. Point d'ordre

- a) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre membre pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- b) Si un membre croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- c) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

des membres de la
Corporation de gestion
des Marchés publics
de Montréal

Le 29 et 30 mars 2021

virtuellement, par ZOOM
et vote en présentiel aux marchés Atwater,
Maisonneuve et Jean-Talon

Présences	Absence(s)	Invité(s)
<p>Administrateurs : M. Serge Marticotte (président) M. Jonathan Abecassis (vice-président) Mme Frédérique Roy Trempe (secrétaire) M. Simon Castonguay (trésorier) M. Glenn Castanheira M. Éric Barrette M. Julien Baudry M. Jean Claude Dicka M. Fernand Théorêt Mme Magali Thibault Gobeil</p> <p>Observateur(s) : M. Nicolas Fabien-Ouellet (directeur général) Mme Katia Habra (observatrice de la Ville de Montréal)</p>		

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CGMPM

L'assemblée générale annuelle s'ouvre à 19h10. Le quorum est constaté par M. Serge Marticotte qui est désigné comme président d'assemblée.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Serge Marticotte fait la lecture de l'avis de convocation. (Voir AGA-PJ-29-03-2021-01)

Résolution : AGA-29-03-2021-001

sur proposition de M. Julien Baudry, secondé par Mme Dominique Fortier, il est unanimement résolu d'accepter l'avis de convocation de l'Assemblée Générale Annuelle des membres de la CGMPM du 29 mars 2021.

3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CGMPM

M. Serge Marticotte lit l'ordre du jour. (Voir AGA-PJ-29-03-2021-02). Il propose une modification dans l'ordre des points en inversant le point 6 et le point 7. Sa proposition est secondée par M. Giancarlo Bono.

Résolution : AGA-29-03-2021-002
sur proposition dûment formulée par M. Marticotte secondée par M. Giancarlo Bono, il est unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour amendé de l'Assemblée Générale Annuelle des membres de la CGMPM du 29 mars 2021.

4 PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DE LA CGMPM

M. Serge Marticotte invite les participants à prendre connaissance des procédures des assemblées délibérantes. Comme les membres les ont dans leur cahier d'assemblée, il n'en fait pas la lecture et il demande aux participants s'ils ont des questions. Aucune question n'est posée. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-03)

5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2020

M. Julien Baudry donne des explications sur l'adoption du procès-verbal et sur la possibilité de modifier le procès-verbal. Comme les membres ont déjà reçu les projets de procès-verbaux préparés par l'équipe de gestion de la CGMPM, aucune lecture n'est faite. Il suggère d'adopter le procès-verbal. Aucun membre présent ne s'y oppose. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-04)

Résolution : AGA-29-03-2021-003
sur proposition dûment formulée par M. Marco Birri secondée par Pierre Beaulieu, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des membres de la CGMPM du 5 octobre 2020.

6 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021

A) Lecture et adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2020

Mme Rola Ajam, CPA, CGA, Directrice en certification et vérificatrice pour la firme comptable Beaudoin Dorais Tremblay CPA (ci-après « BDT »), qui a effectué l'ensemble de l'analyse et de l'audit pour l'année financière 2020 de la CGMPM, résume les états financiers aux membres présents. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-05)

Elle attire l'attention sur la note 13 qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie de la Covid-19 et dont l'opinion sur le sujet n'a subi aucune modification ainsi que la responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers, en soulignant qu'il n'y a rien à signaler à cet égard.

Après sa présentation, Mme Ajam demande aux participants s'ils ont des questions. Personne ne pose de questions. Simon Castonguay remercie l'équipe d'audit et l'équipe administrative.

B) Nomination d'un vérificateur pour la vérification des états financiers 2021

M. Serge Marticotte annonce le sujet de la nomination du vérificateur pour la vérification des états financiers de 2021 aux membres et qu'il est proposé par le conseil d'administration, qui a adopté une résolution en ce sens et qu'il faut maintenant faire entériner par l'assemblée, d'accepter la soumission de Beaudoin, Dorais, Tremblay, en raison de leur expertise sur la CGMPM et de leurs prix compétitifs.

Résolution : AGA-29-03-2021-004
sur proposition de M. Simon Castonguay, secondé par M. Giancarlo Bono, il est unanimement résolu de nommer la firme comptable Beaudoin Dorais Tremblay CPA pour effectuer l'audit des états financiers de 2021 de la CGMPM.

C) Présentation du Plan stratégique 2021-2025 Demain, les Marchés publics de Montréal.

M. Julien Baudry présente le Plan de développement 2021-2025 que l'on trouve dans le cahier d'assemblée. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-03) Il présente la mission, la vision et les valeurs des marchés publics. Il s'agit d'un plan de 5 ans et qui prône l'importance de favoriser les membres indépendants, le développement pour les marchés, l'ajout de membres avec des offres complémentaires et diversifiées, le tout en préservant l'esprit de marché et en cherchant à adopter de meilleures pratiques en matière d'environnement. M. Baudry a chaleureusement remercié tous ceux qui ont participé aux sondages et ouvre une session de questions.

M. Nasser Boumenna demande comment nous allons faire pour réussir les objectifs vu les déficits présentés dans les états financiers.

M. Baudry souligne que le but du plan est la continuité des marchés publics. Le succès des membres est le succès de la Corporation.

M. Simon Castonguay indique qu'il y a 2 volets à la question: l'aspect financier et le financement des actions. Il faut commencer quelque part pour trouver des partenaires financiers. Nous avons besoin d'un plan solide à présenter pour renverser la vapeur et générer plus de revenus.

M. Giancarlo Bono veut savoir pourquoi nous avons une baisse de revenus de 500 000\$ dans nos stationnements alors que l'achalandage était pourtant très bon.

M. Simon Castonguay répond que la remodulation de certains frais et gratuités de certains frais peut avoir contribué à cette baisse.

Nicolas Fabien-Ouellet ajoute qu'il y a du potentiel pour une hausse de revenus pour les stationnements pour les prochaines années. Il rappelle qu'il y a eu quelque temps où le stationnement a été gratuit pour encourager les gens à venir au marché au début de la COVID, mais que ce n'était pas la haute saison. La baisse serait plutôt causée par la baisse d'achalandage dans les marchés pendant la pandémie. Les gratuités n'ont pas été le plus grand impact. Ils regardent s'il serait possible de faire affaire avec des entreprises spécialisées en stationnement pour améliorer cette question pour optimiser le volet financier des marchés.

M. Giancarlo Bono redemande pourquoi il y a une baisse de 500 000\$ dans les stationnements. Pense qu'on pourrait régénérer cet apport financier.

M. Julien Baudry explique que la modification des tarifs n'est pas la solution. Il rappelle que la pandémie a causé des changements de comportement chez les usagers (télétravail et un accès plus facile dans les rues autour des marchés). Il souligne qu'il a y a eu une baisse d'achalandage dans le Marché Jean-Talon et il y a eu une modification du tarif ayant pour but de créer davantage d'achalandage que des profits pour les stationnements.

M. Nicolas Fabien-Ouellet souligne qu'il y a encore du travail à faire pour faire la promotion à l'accessibilité des marchés.

M. Sylvain Trottier renchérit que la baisse d'achalandage était vraiment réelle l'an dernier et de la nécessité de se demander pourquoi les gens ne viennent plus. Il fait la remarque que les gens qui viennent sont locaux et que le stationnement est souvent vide.

M. Simon Castonguay rappelle que beaucoup de temps est alloué en ressources et temps pour la gestion des stationnements, ce qui pourrait être modifié et réinvesti autrement si nous faisons affaire avec des entreprises spécialisées en stationnement.

7 RAPPORT DU COMITÉ GOUVERNANCE

M. Marco Birri présente le rapport du comité de gouvernance. Il en résume les points principaux. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-06) Une session de question est ouverte, mais aucune question n'est posée.

8 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ GOUVERNANCE

Présentement sur ce comité de gouvernance, il y a MM. Stéphane De Blois, Pierre Beaulieu et Marco Birri.

M. Julien Baudry explique la procédure pour les représentations.

M.M Nicolas Villeneuve, Stéphane Deblois, Richard Trottier et Pierre Beaulieu se représentent.

M. Nicolas Fabien-Ouellet explique que les bulletins de vote sont prêts pour le vote du 30 mars 2021 pour le choix des membres du comité de gouvernance.

Les candidats font une courte présentation.

M. Sylvain Trottier demande si Marco Birri se représente de nouveau.

M. Marco Birri décline sa représentation.

M. Pierre Beaulieu se présente comme marchand du Marché Atwater et souhaite poursuivre ce qu'il a commencé.

M. Stéphane Deblois est du Marché Jean-Talon (la brûlerie aux Quatre-Vents) et souhaite terminer le travail commencé.

M. Nicolas Villeneuve du Marché Jean-Talon a déjà travaillé dans le conseil d'administration dans le passé et souhaite s'impliquer dans les marchés.

M. Richard Trottier qui a été au Marché Jean-Talon et est maintenant dans un marché de Quartier Côte-des-Neiges, a siégé longtemps dans les conseils d'administration plusieurs années dans le passé. Il découvre le comité de gouvernance et aimerait s'y impliquer.

M. Serge Marticotte souhaite bonne chance aux candidats.

9 VOTE SUR LA MISE À JOUR DE LA MISSION, DE LA VISION ET DES VALEURS DE LA CORPORATION (VOTE RÉALISÉ EN PRÉSENCE SUR LES MARCHÉS ATWATER, JEAN-TALON ET MAISONNEUVE LE MARDI 30 MARS, SELON LES INDICATIONS FOURNIES DANS L'AVIS DE CONVOCATION).

M. Serge Marticotte rappelle que le vote aura lieu en personne sur les marchés Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve, mardi le 30 mars 2021 de 8h à 11h et de 14h à 18h30.

M. Nicolas Fabien-Ouellet rappelle qu'il ne sera pas possible de voter à distance, mais que seules les procurations seront valables pour ceux qui ne peuvent pas se présenter.

M. Julien Baudry parle des énoncés qui se trouvent dans le plan stratégique. Le conseil d'administration avait soumis des libellés de vision mission, valeur en 2016, mais sans être adopté. Le tout a été revu et mis selon les recommandations du vérificateur général de la Ville de Montréal et des valeurs des marchés actuels. Le conseil d'administration a adopté ces éléments et demande aux membres de faire de même. Ils veulent aussi donner plus de clarté pour nos partenaires.

M. Nicolas Fabien-Ouellet donne des détails sur les différents endroits où les votes auront lieu, selon chaque marché ainsi que les procédures qui auront lieu. Il offre aux membres la possibilité d'être scrutateur pour le scrutin en ajoutant que l'équipe de gestion sera présente pour assumer la tâche si nécessaire.

M. Julien Baudry précise qu'il n'y aura pas d'élection pour les membres du comité d'administration; ce n'est uniquement que pour vote sur la mise à jour de la mission, vision et valeurs de la Corporation.

M. Nicolas Fabien-Ouellet poursuit les instructions pour le vote et le déroulement de la journée de vote.

M. Julien Baudry encourage qu'on suspende l'assemblée pour que le vote de demain ait lieu et que le président décrète que l'assemblée est levée et de poursuivre avec l'ordre du jour demain.

M. Serge Marticotte ajourne l'assemblée et sera reprise le 30 mars 2021 à 20h00.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est décidé vers 20h50 d'ajourner la présente séance jusqu'au lendemain, le 30 mars 2021 afin de tenir le vote sur la mise à jour de la mission, vision et valeurs de la Corporation et diffuser les résultats aux membres.

PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

des membres de la
Corporation de gestion
des Marchés publics
de Montréal

Le 30 mars 2021

virtuellement, par ZOOM

Présences	Absence(s)	Invité(s)
Administrateurs : M. Serge Marticotte (président) M. Jonathan Abecassis (vice-président) Mme Frédérique Roy Trempe (secrétaire) M. Simon Castonguay (trésorier) M. Glenn Castanheira M. Éric Barrette M. Julien Baudry M. Jean Claude Dicka M. Fernand Théorêt Mme Magali Thibault Gobeil		
Observateur(s) : M. Nicolas Fabien-Ouellet (directeur général) Mme Katia Habra (observatrice de la Ville de Montréal)		

REPRISE DE L'ASSEMBLÉE LE 30 MARS 2021

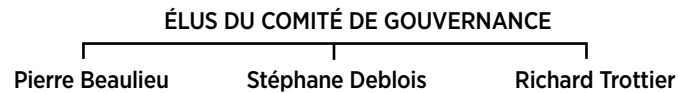
L'assemblée générale annuelle des membres de la CGMPM du 29 mars 2021, qui avait été ajournée afin de permettre aux membres de voter en personne sur la mise à jour de la mission, vision et valeurs de la Corporation s'ouvre vers 20h09. Le quorum est constaté et le point 9 est repris.

9 VOTE SUR LA MISE À JOUR DE LA MISSION, DE LA VISION ET DES VALEURS DE LA CORPORATION (VOTE RÉALISÉ EN PRÉSENCE SUR LES MARCHÉS ATWATER, JEAN-TALON ET MAISONNEUVE LE MARDI 30 MARS, SELON LES INDICATIONS FOURNIES DANS L'AVIS DE CONVOCATION)

Le président lit les résultats du vote. Il souligne que la participation a été de 28% des membres (52 membres), ce qui est très bon par rapport au passé.

	POUR	CONTRE	VOTES REJETÉS
Nbr	48	3	1
%	92%	6%	

Il nomme ceux qui ont été élus pour le comité de gouvernance.



Libellé du vote du 30 mars

Tel que proposé par le conseil d'administration et à la suite des consultations auprès des membres, êtes-vous pour ou contre la mise à jour des énoncés de mission, de vision et de valeurs de la Corporation, qui seront à inscrire dans tout document constitutif de la Corporation conformément aux exigences légales?

Mission proposée

« Améliorer l'accès aux produits frais à travers un réseau de marchés publics qui rapproche la population montréalaise des producteurs et artisans agroalimentaires d'ici »

Vision proposée

« Développer un réseau de marchés publics à échelle humaine qui contribue à faire de Montréal une métropole accessible, durable et en santé. »

Valeurs proposées

- Transparence
- Convivialité
- Agilité
- Diversité
- Accessibilité
- Responsabilité
- Proximité

APPUI À LA MISE À JOUR DE MISSION, VISION, VALEURS

M. Jonathan Abecassis tient à remercier tous ceux qui ont participé et ont voté, ceux qui se sont présentés et qui ont été votés. Il veut particulièrement remercier Mme Roy Trempe et M. Julien Baudry qui ont travaillé fort pour leur travail sur la mission-vision-valeur.

M. Serge Marticotte ajoute ses remerciements pour M. Marco Birri pour sa participation au comité de gouvernance.

10 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Julien Baudry demande au président s'il souhaite revenir sur certains éléments de la dernière année, qui figurent sur le rapport annuel

Mot du président :

M. Serge Marticotte résume les mots du Président du cahier de l'assemblée. Il souligne l'année difficile que nous avons eue, avec la pandémie et les nombreux changements subis quant à la composition du conseil d'administration et du nouveau personnel de la Corporation. Il remercie tout le monde et reste optimiste pour l'avenir des marchés. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-03)

Mot de la direction générale

M. Nicolas Fabien-Ouellet résume que les marchés sont bien positionnés pour Montréal et que nous avons pu stabiliser l'équipe de gestion, ce qui est bien apprécié par les membres. Il remercie l'équipe qui a participé pour le vote. Il ajoute que la confiance entre les marchands et l'équipe de gestion est meilleure. Il remercie le conseil d'administration pour leur confiance en sa nomination au poste de présidence ainsi que tous les bons commentaires des membres qui partagent leurs enjeux et leur quotidien. La porte est toujours ouverte pour les commentaires constructifs. Il souligne quelques points tirés du cahier d'assemblée à la page 22 sur les faits saillants de l'automne 2020/Hiver 2021 qui détaille les réalisations de la Corporation dans la dernière année. (Voir PJ-AGA-29-03-2021-03)

Période des questions :

M. Nasser Boumenna souligne la baisse phénoménale dans l'achalandage des marchés. Il demande quelle sera la stratégie de la Corporation pour augmenter la place des producteurs dans les marchés, bio ou pas. Il croit que la baisse des producteurs dans les marchés contribuerait à la baisse de l'achalandage. Il demande ce que signifie s'adapter à la nouvelle réalité agricole et si nous avons les outils pour attirer ces agriculteurs et pourquoi ce ne serait pas la même recette pour tous les marchés.

M. Nicolas Fabien-Ouellet répond que pour les chiffres, nous n'avons pas de capteurs pour Atwater et Maisonneuve et que les données pour Jean-Talon ne sont pas des plus précises. Nous avons des soumissions pour mieux comprendre ce qui attire les gens aux marchés. Nous avons des études de marché, mais on souhaite revenir au même achalandage qu'aux années sans Covid. Pour ce qui est de la relève, nous ne contrôlons pas ce qui se passe dans le monde agricole, mais nous voulons baisser les barrières à l'entrée dans les marchés, par exemple en fournissant des structures clé en main dans la mesure du possible. Pour ce qui est des différences entre les marchés, il y a une différence entre les marchés et nous voulons tabler sur cette différence, cette saveur locale. Le point de départ n'est pas le même et chaque marché a sa propre force.

M. Julien Baudry souligne concernant la production agricole qu'il y a des réalités très différentes selon les produits offerts. Il y a la saisonnalité et les techniques agricoles qui changent. Les fermes s'organisent autrement et les disponibilités des terres autour de Montréal se sont amoindries. Il y a apparition d'une nouvelle génération de producteurs dits 'de niche' et qui vont viser des caractéristiques très précises. Il y a une croissance de demande de produits qui sont plus diversifiés d'une clientèle issue de l'immigration. Nous restons ouverts aux suggestions.

M. Jonathan Abecassis répète que nous allons tout faire pour augmenter l'achalandage des marchés. Le but de la nouvelle mission-vision-valeur est un outil pour aller de l'avant dans la gouvernance pour attirer les marchands et le public. Ce seront plusieurs choses qui pourront atteindre cet objectif.

M. Marco Birri apporte le point que dans un cahier de l'AGA, les chiffres d'achalandage sont inscrits comme étant 2010 et 2020. Il demande s'il s'agit d'une erreur et qu'il devrait être inscrit 2019 et 2020.

M. Nicolas Fabien Ouellet répond qu'il s'agit bel et bien d'une erreur qui sera corrigée.

M. Daniel Joseph demande par la messagerie s'il y a un plan d'action si jamais le retour à la réalité serait long et pénible. Nous assistons à un exode urbain et une hausse des achats en ligne.

M. Jonathan Abecassis répond qu'il y a des coûts à étudier. Nous avons une responsabilité à la pérennité de la CGMPM. Nous devons voir les coûts impliqués. Il souligne la possibilité qu'il y ait d'autres défis après la COVID et que nous devons apprendre à être flexibles pour faire face à ces réalités et voir comment le partage des coûts peut être fait.

M. Simon Castonguay approuve l'usage du mot flexibilité du point de vue financier. Nous souhaitons que les choses aillent mieux, mais rien n'est garanti. Il y a une réflexion à faire pour que l'aspect financier soit tenu en compte dans nos négociations futures.

Mme. Lucie Bélanger souhaite rester positive et n'est pas d'accord aux critiques sur l'achalandage. Elle a eu une belle année et souhaite mettre le négatif de côté. L'alimentation est rassembleuse. Les centres d'achats ne sont pas à comparer. Nous sommes à l'extérieur et c'est la vie, les gens aiment ça!

M. Serge Marticotte lit un message d'Éric Barette qui dit que nous devons vendre ce que les gens veulent et non ce que nous avons l'habitude de vendre et nous nous adapterons aux nouvelles demandes.

M. Marco Birri aimerait savoir concernant les comités de marchés s'il y aurait des élections pour les comités de marchés, puisqu'il n'a pas vu de méthode de renouvellement d'inscrit dans les règlements généraux.

M. Julien Baudry explique que ce n'est pas précisé, mais que le conseil d'administration a l'obligation de former les comités de marché. Si nous voulons avoir des règlements généraux simples, il faut avoir des obligations de résultat plutôt que des obligations de processus. Mais c'est au conseil d'administration qu'il revient de se réunir et statuer sur cette question. Mais il y a une obligation de maintenir des comités de marché actifs.

M. Giancarlo Bono essaie de voir dans le plan qu'elle sera la stratégie pour que les gens se déplacent pour venir au marché, quelle offre avons-nous qui soit différente d'un Costco? Il souligne qu'il n'y a pas d'ambiance à Jean-Talon à cause des mesures sanitaires. Que seront les efforts et les décisions à court terme (3 ans) pour inciter les gens à venir nous voir? Nous avons besoin de la clientèle extérieure et non seulement des voisins proches.

M. Julien Baudry répond que la population montréalaise dit qu'ils sont autant allés aux marchés qu'un Costco selon l'étude SOM. L'élément qui a le plus d'impact est l'expérience. Ce sont les membres derrière le kiosque qui ajoutent à l'expérience. Nous pouvons mieux faire connaître les marchés et améliorer l'expérience malgré les barricades. Mais nous ne changeons pas le cœur de la stratégie des marchés, les membres qui sont derrière les étals. Nous allons avoir besoin du soutien de la Ville. Que les gens loin viennent et que ceux qui sont proches viennent plus souvent.

M. Glenn Castanheira ajoute que la base de nos décisions doit être la donnée (achalandage réel, ce que nos clients sont) et l'authenticité des marchés. Il faut s'assurer que l'expérience totale soit bonne.

M. Nicolas Fabien-Ouellet renchérit que l'événementiel aide également à ajouter à l'expérience des marchés. À court terme, avec la covid, nous ne pouvons pas faire d'événements, mais cela fait partie de nos plans pour l'avenir.

Mme Frédérique Roy Trempe souligne que la première étape était de se doter d'un plan stratégique, mais qu'il y a aussi un plan d'action sur lequel M. Nicolas Fabien-Ouellet travaille activement. Les prochaines étapes sont les plans d'action.

M. Serge Marticotte mentionne que la meilleure publicité est le bouche-à-oreille. Et d'assurer une présence médiatique positive.

Jonathan Abecassis lit un message de Valérie Benoit qui explique que la gestion de la circulation au marché Atwater est contraignante selon les clients. Il lui répond que le dossier de la piétonnisation est suivi de près et qui le préoccupe particulièrement. L'arrondissement a été approché pour lui faire la demande de ne pas répéter ce qu'ils ont fait l'an passé. Nous attendons encore leur réponse. Nous regardons comment maximiser les espaces lorsque les fleurs seront terminées, nous ne pouvons pas forcer l'arrondissement de garder la rue St-Ambroise ouverte à la circulation, mais nous pouvons nous assurer qu'elle reste ouverte aux camions, aux marchands. Le comité de marché a invité l'arrondissement à venir discuter avec eux. Et leur réponse a été positive.

11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CGMPM

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée vers 20h58.

Document rédigé par : Mme Christine St-Onge
Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal



Approuvé par : Serge Marticotte
Président du conseil d'administration
Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal

COMITÉ DE GOUVERNANCE RAPPORT ANNUEL

2021

Présences

Richard Trottier

Membre de la CGMPM – Marché de Quartier
Côte-des-Neiges

Stéphane Deblois

Membre de la CGMPM – Marché Jean-Talon

Pierre Beaulieu

Membre de la CGMPM – Marché Atwater

Frédérique Roy Trempe

Membre de la CGMPM – Marché Jean-Talon
Secrétaire de la CGMPM

Éric Barrette

Membre de la CGMPM – Marché Atwater
Administrateur de la CGMPM

Julien Baudry

Administrateur de la CGMPM

Observateurs

Nicolas Fabien-Ouellet

Directeur général de la CGMPM

Charles-André Major

Observateur de la Ville de Montréal

Depuis son élection, le 30 mars 2021, le Comité de gouvernance a tenu 6 rencontres au cours desquelles il a :

- Nommé une « coordonnatrice » qui prépare les réunions, prend des notes et fait rapport des réunions du comité ;
- Révisé la procédure d'affichage utilisée pour l'attribution des emplacements de plein air et des locaux vacants pour l'année 2021 ;
- Suivi le processus de modification des règlements généraux ;
- Révisé le cahier des résolutions du conseil d'administration ;
- Vérifié que l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle a été envoyé par courriel et par la poste à tous les membres de la CGMPM le 17 mars 2021 en concordance avec les règlements généraux (au moins 10 jours avant l'assemblée) ;
- Vérifié que tous les membres du CA et du Comité de gouvernance ont signé le code de déontologie.

Ce rapport annuel est la résultante de ce travail et traite des points suivants :

1. Cahier des résolutions du conseil d'administration
2. Évaluation du conseil d'administration

01. CAHIER DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin que le comité de gouvernance puisse réviser le travail effectué par le conseil d'administration, un cahier des résolutions a été rédigé. Ce cahier contient toutes les résolutions adoptées par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale annuelle du 29-30 mars 2021. Après avoir signé leur Code d'éthique et déontologie, les membres du Comité de gouvernance ont eu un accès sécurisé au cahier des résolutions.

Voici les points essentiels que le Comité de gouvernance désirait partager à l'ensemble des membres :

- Le conseil d'administration a tenu douze réunions du conseil d'administration (20 avril, 18 mai, 15 juin, 20 juillet, 25 août, 28 septembre, 19 octobre, 23 novembre, 21 décembre, 18 janvier, 15 février, 15 mars) ;
- Pour chacune des réunions, un avis de convocation a été envoyé par la secrétaire à tous les membres du CA au moins 48 heures avant la réunion. Cet avis a été envoyé par courriel ;
- Toutes les réunions du conseil d'administration se sont déroulées par visioconférence ;
- Pour chaque rencontre du CA le quorum était atteint. D'octobre 2020 à septembre 2021, 7 membres ont assisté aux 12 rencontres, 2 membres ont assisté à 11 des 12 rencontres et 1 membre a assisté à 10 des 12 rencontres. D'octobre 2021 à mars 2022, 5 membres ont assisté aux 12 rencontres, 1 membre a assisté à 11 des 12 rencontres et 4 membres ont assisté à 10 des 12 rencontres ;

- Du 1^{er} avril au 1^{er} mars, le conseil d'administration a adopté 75 résolutions. Toutes les propositions ont été dument proposées et secondées. Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité ;
- Le conseil d'administration a adopté 3 nouvelles politiques et mis à jour 1 politique :

Nouvelles politiques

- Politique de délégation d'autorité en matière d'engagements financiers et d'autorisation de dépenses ;
- Politique d'évaluation de la performance et révision salariale des employés de niveau cadre.

Mise à jour

- Politique d'affichage des locaux vacants ;
- Avant l'adoption de la Politique de délégation d'autorité en matière d'engagements financiers et d'autorisation de dépenses en juin 2021, toutes les factures de plus de 10 000\$ ont fait l'objet d'une résolution autorisant la CGMPM à les payer ;
- Toutes les demandes d'aliénation d'entreprises soumises au conseil d'administration ont été acceptées sous condition que ces aliénations correspondent aux autres critères administratifs de la CGMPM, notamment l'enquête de crédit ;
- 2 demandes d'années sabbatique ont été demandées, 1 a été acceptée et 1 a été refusée.

02. ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin d'évaluer le travail du CA, les membres du Comité de gouvernance ont créé des questionnaires d'évaluation et d'autoévaluation. Tous les 10 membres du conseil d'administration ont répondu aux questionnaires qui abordaient les 9 grands aspects suivants : 1) Orientation stratégique, 2) Processus de planification stratégique, 3) Supervision du rendement, 4) Équipe de direction, 5) Relations avec l'équipe de direction, 6) Réunions du conseil d'administration, 7) Communications avec les intervenants, 8) Culture du conseil d'administration, 9) Orientation des membres du conseil d'administration et formation continue. Voici une synthèse des résultats obtenus. Vous trouverez l'ensemble des résultats en Annexe de ce rapport.

Tout d'abord, la majorité des membres du conseil d'administration ont une perception positive des éléments abordés dans les questionnaires. La majorité des membres du CA sont d'accord ou tout à fait d'accord que :

- Le conseil d'administration a une bonne compréhension de la vision, de la mission, de la stratégie et des objectifs de la corporation ;
- Le conseil d'administration s'est doté d'un processus de planification qui permet aux membres du CA de jouer un rôle actif dans l'élaboration des orientations ;
- Le conseil d'administration supervise adéquatement le rendement financier et la responsabilité fiduciaire de la corporation ;
- Les relations entre le conseil d'administration et l'équipe de direction de la corporation sont ouvertes et constructives, et offrent des possibilités suffisantes de contacts formels et informels et que le conseil d'administration et l'équipe de direction comprennent et respectent leurs responsabilités et rôles mutuels ;
- Le temps requis est alloué pour discuter des questions appropriées aux réunions du conseil d'administration ;

- Le conseil d'administration fait preuve d'un comportement éthique dans la tenue de ses activités, fait preuve de créativité et d'ouverture aux nouvelles idées et a une approche stratégique et prospective ;
- Les avis de tous les membres sont pris en compte pour la prise de décisions. Les discussions sont ouvertes et franches, et la dissidence est tolérée ;
- Les membres du conseil d'administration ont suffisamment d'expertise et de connaissances pour poser des questions pertinentes à l'équipe de direction, et faire preuve d'un jugement approprié au sujet du rendement ;
- Les membres ont constamment la possibilité d'en apprendre davantage au sujet des activités de la Corporation.

Bien que la perception des administrateurs et des administratrices soit dans l'ensemble positive, certains membres notent que le CA et la Corporation pourraient améliorer quelques éléments que sont :

- La surveillance du rendement, du perfectionnement professionnel et de la relève de l'équipe de direction ;
- La connaissance et le respect du conseil d'administration et de l'équipe de direction de leurs responsabilités et rôles mutuels ;
- La durée des réunions du conseil d'administration ;
- La mise en place de mécanismes de supervision des communications entre la corporation et ses employé.e.s et entre la corporation et les membres ;
- La préparation des membres du conseil d'administration et leur participation aux discussions importantes du conseil d'administration ;
- L'orientation des membres du conseil d'administration et la formation continue en mettant notamment en place un processus d'orientation approprié (avec des trousseaux afférentes) à l'intention des nouveaux membres.

En conclusion, après l'étude des 1) communications envoyées aux membres de la CGMPM et 2) du cahier des résolutions et 3) de l'évaluation, le Comité de gouvernance estime que les différents processus inscrits dans les règlements généraux de la CGMPM ont été respectés (avis de convocation, quorum des réunions du CA, ...).

› **Consultez l'annexe des résultats des questionnaires d'évaluation**

ATWATER



MARCHÉS
DE QUARTIER
ET SOLIDAIRES

MAISONNEUVE



NOTRE VISION

Nous voulons développer un réseau de marchés publics à échelle humaine qui contribue à faire de Montréal une métropole accessible, durable et en santé.



JEAN-TALON

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CGMPM

COMITÉ EXÉCUTIF

- 1-** Serge Marticotte, président
Le Jardin des Filles à Paul
Marché Jean-Talon
- 2-** Jonathan Abecassis, vice-président
Directeur Principal, Relations
médias, gestion des enjeux
CN
- 3-** Frédérique Roy Trempe, secrétaire
En Tout K
Marché Jean-Talon
- 4-** Simon Castonguay, CPA, CA
trésorier
Directeur, relations clients
Willis Towers Watson

ADMINISTRATEURS

- 5-** Éric Barrette
Chez Louise Fleuriste
Marché Atwater
- 6-** Julien Baudry
EMB, MPA, ARP, Adm.A
Directeur des affaires publiques
Administration portuaire de Montréal
- 7-** Glenn Castanheira
Directeur exécutif
SDC Montréal centre-ville
- 8-** Jean-Claude Dicka
MBA, Adm.A, C.M.C
Conseiller, soutien à la gestion
Hydro-Québec
- 9-** Fernand Théorêt
Ferme Fernand Théorêt
Marché Atwater
- 10-** Magali Thibault Gobeil
Marché de Quartier
Place Jacques-Cartier



COMITÉS DE MARCHÉ

Jean-Talon

Serge Marticotte, président
Frédérique Roy Trempe, secrétaire
Julien Baudry, administrateur
Jean-Claude Dicka, administrateur
Jérôme Arlabosse, membre
Antonino Bono, membre
Véronique Commend, membre
Sylvain Trottier, membre
Équipe de direction

Atwater

Serge Marticotte, président
Jonathan Abecassis, vice-président
Éric Barrette, administrateur
Fernand Théorêt, administrateur
Nasser Boumenna, membre
Gilbert Jodoin, membre
Carl Ouellette, membre
Équipe de direction

Maisonneuve, Marchés de Quartier et Solidaires

Serge Marticotte, président
Glenn Castanheira, administrateur
Magali Thibault Gobeil, administratrice
Claudie Cyr, gérante
Stéphanie Lefebvre, membre
Richard Trottier, membre
Équipe de direction

COMITÉ DÉVELOPPEMENT

Serge Marticotte, président
Frédérique Roy Trempe, secrétaire
Julien Baudry, administrateur
Magali Thibault Gobeil, administratrice
Jean-Claude Dicka, administrateur
Fernand Théorêt, administrateur
Équipe de direction

COMITÉ RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Serge Marticotte, président
Jonathan Abecassis, vice-président
Simon Castonguay, trésorier
Frédérique Roy Trempe, secrétaire
Nicolas Fabien-Ouellet, directeur
général

COMITÉ FINANCES ET AUDIT

Serge Marticotte, président
Simon Castonguay, trésorier
Glenn Castanheira, administrateur
Équipe de direction

COMITÉ GOUVERNANCE

Frédérique Roy Trempe, secrétaire
Julien Baudry, administrateur
Éric Barrette, administrateur
Pierre Beaulieu, membre
Stéphane Deblois, membre
Richard Trottier, membre
Nicolas Fabien-Ouellet, observateur,
directeur général
Charles-André Major, observateur,
Ville de Montréal

NOTRE RÉSEAU



MOT DU PRÉSIDENT

Montréal, le 22 mars 2022

Enfin!

Si cette année encore notre Assemblée générale annuelle se tient virtuellement, force est de constater que l'on peut enfin espérer que cela soit la dernière dans ce format imposé par la COVID-19. Malgré tout, cette innovation est l'un des nombreux exemples qui démontrent que les marchés publics se sont considérablement adaptés au cours des dernières années. Qui aurait pensé que les rencontres virtuelles allaient se multiplier et nous permettre d'échanger aussi régulièrement entre nous! De la livraison en ligne, en passant par les mesures sanitaires exigées par la Santé publique, les marchés et surtout les marchandes et les marchands ont fait beaucoup d'efforts pour poursuivre notre mission. Mais, comme organisation, nous ne nous sommes pas arrêtés là.

Des partenariats avec notamment l'Union des producteurs agricoles, les Producteurs de lait du Québec, mais aussi avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le ministère de l'Agriculture du Canada, ont permis de financer de nouvelles initiatives qui font une large place aux producteurs de la relève. L'embellissement des marchés avec le soutien de la Ville de Montréal et de ses arrondissements, de même que l'animation des espaces par des Marchés de Noël sont venus améliorer l'expérience d'achat des clients. Évidemment, il reste beaucoup à faire et croyez-moi personne ne chôme. L'année qui s'achève aura permis de consulter les membres sur des changements réglementaires qui sont importants pour les marchés publics. Pour recruter et combler les espaces vacants, nous avons besoin d'une plus grande flexibilité, mais aussi davantage de clarté. C'est ce que les membres nous ont dit. Aussi, cette Assemblée générale annuelle ainsi que l'Assemblée générale extraordinaire sont l'occasion de faire un premier pas pour simplifier nos règlements généraux.

En 2021, les marchés ont retrouvé un semblant de normalité, mais ce n'est qu'une étape. L'année qui débute nous permet d'envisager de nouvelles perspectives, mais il faut demeurer vigilant et surtout continuer d'innover!

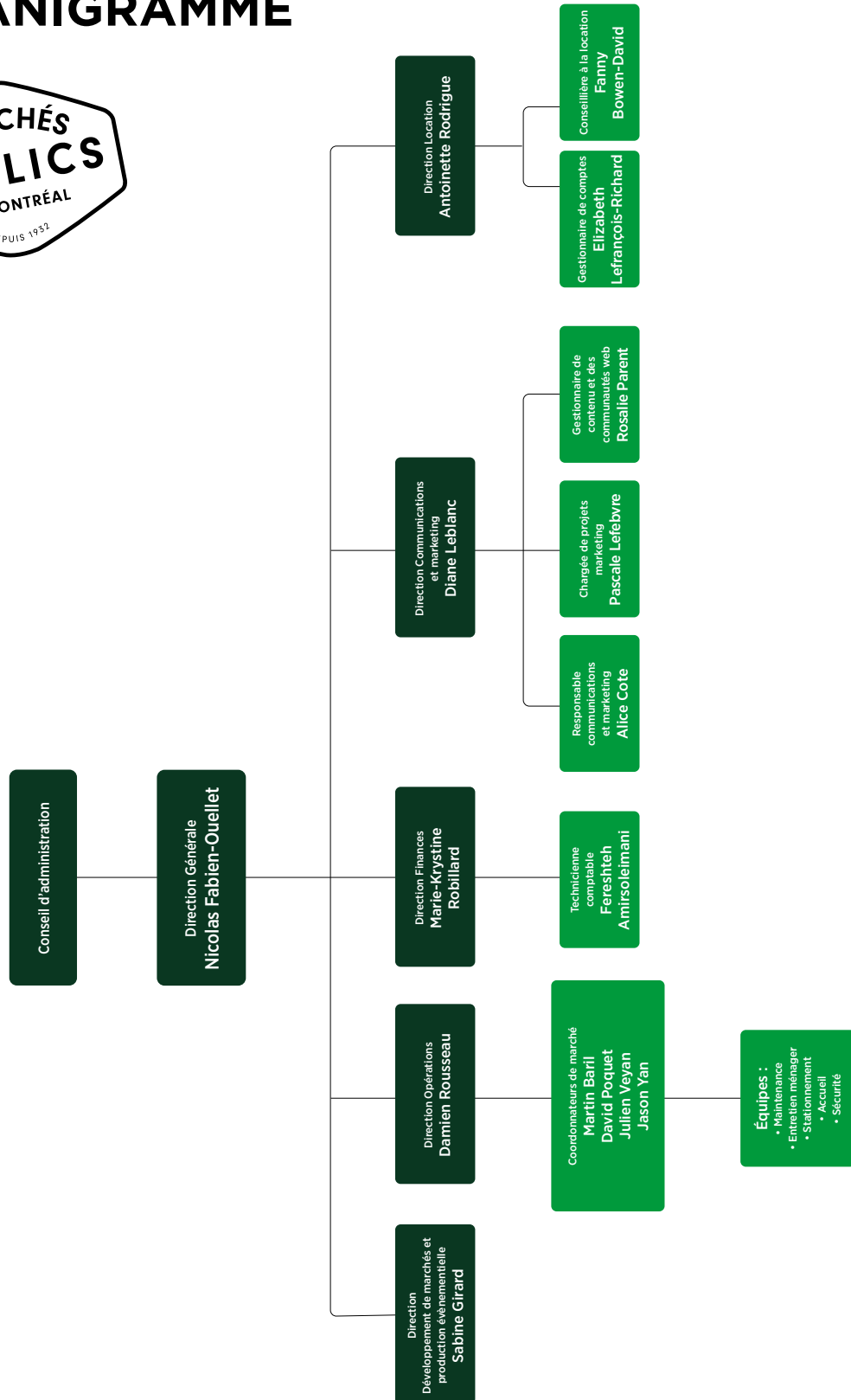
Enfin, permettez-moi de remercier tous les membres, en particulier celles et ceux qui s'impliquent activement. Que ce soit au sein des comités de marchés, au comité de gouvernance, au conseil d'administration ou lors des consultations, la contribution des membres est essentielle et c'est ce qui nous distingue de bien des organisations. Merci évidemment à l'équipe permanente qui, sous la direction de Nicolas, nous permet d'être de plus en plus rassembleur pour les membres et attrayant pour les clients.

Alors, n'hésitez jamais à solliciter les membres du conseil. Ils sont là pour entendre tous les points de vue.



Serge Marticotte
Président du conseil d'administration

ORGANIGRAMME



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres,

L'année 2021 aura été marquée par une série de relances pour notre réseau de marchés. D'abord, une relance par notre nouvelle mission qui a résonné auprès de nos partenaires stratégiques tout au long de l'année. Aussi, une relance de projets ciblant la relève agricole qui suscitent de plus en plus d'engouement. Finalement, une relance de nos opérations de marché, avec un retour vers une quasi-normalité sanitaire.

Ce faisant, les administrations municipale et provinciale, ainsi que les associations agroalimentaires ont souhaité tisser des liens avec nous et soutenir l'ensemble de notre réseau, tant les grands marchés que les Marchés de Quartier. Dans ce contexte, nous avons pu conclure un partenariat stratégique avec la Ville de Montréal et avec d'autres partenaires du monde agricole pour des actions dont vous êtes toutes et tous bénéficiaires ainsi que votre fidèle clientèle.

Au-delà du rayonnement avec nos partenaires, l'année 2021 nous a permis de travailler de nombreux aspects terrain et administratif ensemble. Plusieurs projets ont été menés par l'équipe permanente et avec les différents comités de marché. Citons en exemple les Kiosques de la Relève, un projet pilote implanté au Marché Jean-Talon et qui sera déployé dans chacun des grands marchés cette année, ainsi que plusieurs autres actions pour améliorer le service à la clientèle et l'agilité de notre organisation. L'un de ces chantiers majeurs, amorcés en 2021 et qui s'achèvera cette année, aura été la refonte des baux locatifs avec un document simplifié et qui permet d'offrir le meilleur contexte commercial qui soit en marché public. Nous continuons ainsi d'innover en gardant toujours comme objectif le développement de vos entreprises avec la meilleure prévisibilité possible, un contexte d'affaires compétitif et un partage de risque équitable dans chacun des marchés.

Toutefois, il reste encore beaucoup à accomplir et c'est avec votre participation que nous pourrions continuer sur notre lancée. Merci donc à tous les membres qui participent à ces travaux et qui nous nourrissent au quotidien de leurs idées et leurs besoins pour faire des marchés publics un lieu commercial performant et attrayant pour y déployer vos expertises, vos talents et vos passions.

En vous souhaitant une excellente saison 2022,



Nicolas Fabien-Ouellet
Directeur général
Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal

FAITS SAILLANTS

2021

ADMINISTRATION

- **Établissement d'un partenariat avec la Ville de Montréal et soutien financier accru de 850k**
- Mise sur pied d'un comité de suivi de développement des marchés publics incluant la Corporation, la Ville de Montréal, le MAPAQ et l'UPA
- Mise à jour des règlements généraux
- Suivi du plan de développement des marchés
- Adhésion comme membre bénévole de la SDC du Canal (Sud-Ouest)
- Implication à l'Association des marchés publics du Québec et dans la création de l'Office montréalais de la gastronomie

FINANCES

- **Obtention d'une subvention de 225 745\$ du Fonds d'Aide pour la Relance Régionale afin d'aider à combler les impacts négatifs de la Covid sur les fonds de trésorerie**
- Mise en place du système de gestion d'horaire et de feuille de temps informatisé EMPREZ
- Mise à niveau du processus de l'Équité salariale à travers tous les employé.e.s de la CGMPM
- Mise à jour des grilles tarifaires par zone
- Mécanisme serré de suivi du flux de trésorerie
- Prise en charge de la redistribution équitable de la contribution Covid au ratio $\frac{1}{3}$ membre et $\frac{2}{3}$ corporation
- Établissement de méthode de fixation des loyers boutiquiers

LOCATION

- **Recrutement de 16 nouvelles entreprises et adhésion de 6 nouveaux membres**

- Mise à jour de la politique d'attribution des locaux vacants
- Refonte des ententes locatives des boutiquiers
- Refonte des grilles tarifaires des boutiquiers
- Nouveau procédé de signature des baux par voie électronique

Marché Atwater

- Recrutement de 6 nouveaux membres
- Augmentation de 5% du taux d'occupation des emplacements extérieurs en saison estivale
- Augmentation de 2% du taux d'occupation du mail en saison hivernale
- Développement de la zone de restauration « Pôle des saveurs »
- Mise aux normes et améliorations des équipements de la zone de restauration
- Recrutement de nouvelles entreprises pour un taux d'occupation de 100% de la zone de restauration

Marché Jean-Talon

- recrutement de 10 nouvelles entreprises en projet pilote
- Adhésion de 1 nouveau membre producteur
- 2 locaux vacants comblés par des membres
- Augmentation de 1% du taux d'occupation des emplacements extérieurs en saison estivale
- Augmentation de 9% du taux d'occupation des emplacements du mail en saison hivernale
- Implantation du projet pilote des Kiosques de la Relève et développement d'un partenariat avec l'Union des producteurs agricoles et la Fédération de la relève agricole du Québec pour le soutien aux jeunes entreprises

OPÉRATIONS

- **Réduction de 63 000\$ des coûts annuels d'opération de gestion des matières résiduelles par rapport à 2020 avec :**

- l'implantation des compacteurs à déchets et des matières recyclables aux marchés Atwater et Jean-Talon
- l'amélioration de la signalétique du tri des matières résiduelles aux marchés Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve
- un meilleur accompagnement et sensibilisation des usagers des salles de tri

- **Adaptation des marchés aux mesures sanitaires gouvernementales**

Marché Jean-Talon

- Projet pilote d'embellissement et de sécurisation du marché en partenariat avec l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie et de la SDC Petite-Italie
- Mise à niveau de locaux vacants pour favoriser leur location
- Soutien à la Récolte Engagée pour contrer le gaspillage alimentaire avec des retombées de 18 tonnes de denrées récupérées et le soutien à 905 ménages du quartier
- 2^e édition du Marché de Noël avec 2 fois plus d'exposants

Marché Maisonneuve

- Ajout de 5 nouvelles bornes de recharge de voitures électriques en partenariat avec Hydro-Québec et l'arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve
- Augmentation de la présence sur les lieux pour plus de soutien opérationnel

Marché Atwater

- 6^e édition du Marché de Noël avec un achalandage de 70k personnes
- Prise en charge par la CGMPM de l'entretien des toilettes publiques du Pavillon de la Place du marché Sud durant l'été pour une propreté accrue et un meilleur accueil
- Mise en place d'une zone de restauration élargie aux alentours du marché pour rétention de la clientèle et diminution de l'impact des mesures gouvernementales sur l'achalandage

Marchés de Quartier et Solidaires

- Augmentation de la présence sur les lieux pour plus de soutien opérationnel

MARKETING

- **Campagne promotionnelle des marchés publics avec investissement média de 72k, soit 3 x plus qu'en 2020, subventionné par le MAPAQ**

Portrait de famille

- Campagne de mise en lumière des membres marchand.e.s par la diffusion de 18 Portraits de famille avec une performance de :
 - 217 K personnes atteintes via le site, l'infolettre et les réseaux sociaux
 - 1,1 M de vues sur la déclinaison de la campagne numérique sur Google

#JeMangeLocal

- Campagne promotionnelle #JeMangeLocal déclinée en radio, affichage et média numérique avec une performance de :
 - 115 K personnes atteintes par la campagne numérique sur Google
 - Publicités vues plus de 1,5 M de fois dans La Presse numérique et le Journal de Montréal version papier et numérique
 - 1 M de personnes atteintes par les campagnes radio et affichage combinées
 - Prix ARGENT IDEA 2021 remporté pour la campagne #JeMangeLocal dans la catégorie « Campagne de marque »

Communautés numériques

- Augmentation de nos communautés*
 - Facebook : + 13 % > 73 682 abonné.e.s
 - Instagram : +28 % > 29 402 abonnée.s
 - LinkedIn : +51% > 713 abonné.e.s
 - Twitter : +3% > 1 586 abonné.e.s
 - Infolettre : + 25 % > 9 129 abonné.e.s

Partenariats et commandites

- Développement d'un partenariat avec les Producteurs de lait du Québec dans le cadre d'un événement sur la production laitière biologique au Marché Jean-Talon
- Développement d'un partenariat avec l'Union des producteurs agricoles et la Fédération de la relève agricole du Québec pour le soutien aux jeunes entreprises présentes aux Kiosques de la Relève du Marché Jean-Talon

Boutique en ligne

- Fidélisation des clientèles par la vente de 10 000 \$ en certificats cadeaux et de 1000 sacs réutilisables à l'effigie des marchés publics

* Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 par rapport à la même période en 2020.



Partenariat avec la Ville de Montréal et visite de M. Luc Rabouin, membre du comité exécutif



Projet pilote des Kiosques de la Relève



Partenariat avec les Producteurs de lait du Québec



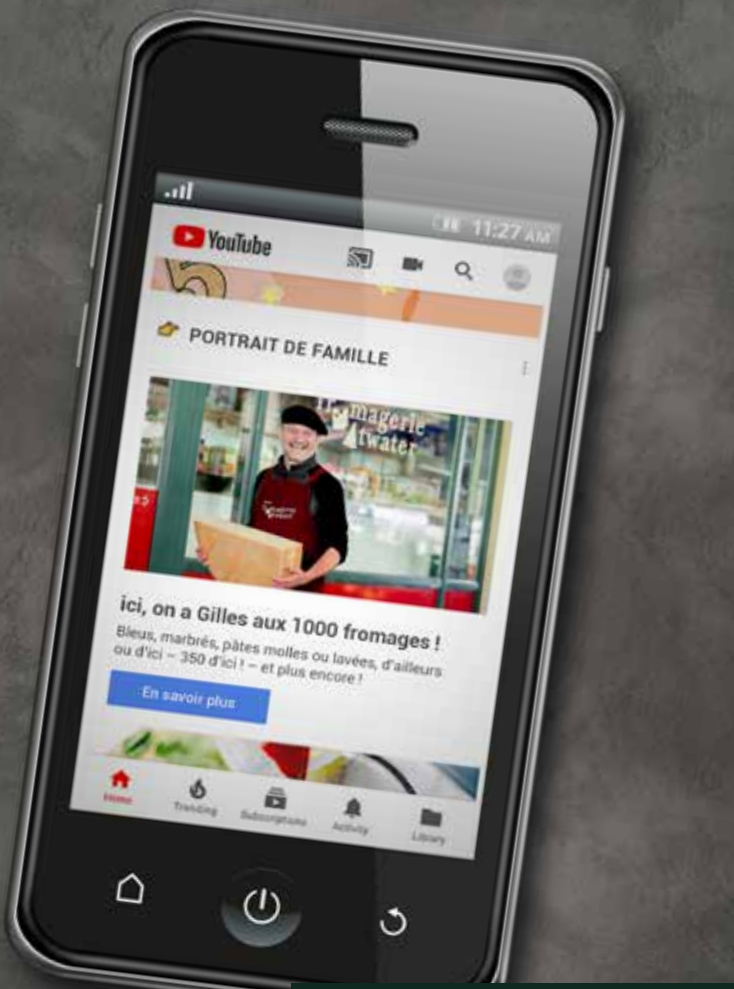
Campagne #JeMange Local

FAITS SAILLANTS 2021



Mise aux normes de la zone de restauration Atwater





Mise en valeur des membres marchand.e.s par la diffusion des Portraits de famille pour l'ensemble des marchés



Visite ministérielle : M. André Lamontagne (MAPAQ) et Mme Chantal Rouleau (Transport et Métropole)



6^e édition du Marché de Noël à Atwater



Projet embellissement «allée des couleurs» à Jean-Talon

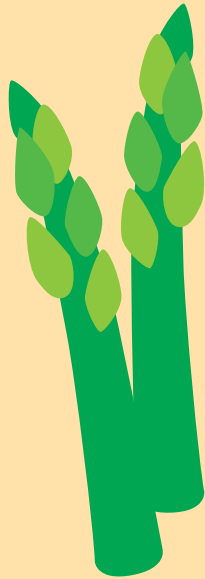


2^e édition du Marché de Noël à Jean-Talon



installation de 5 bornes de recharge pour voitures électriques





États financiers

de la Corporation de gestion
des Marchés publics de Montréal

au 31 décembre 2021

**La Corporation de Gestion des
Marchés Publics de Montréal
États financiers
Au 31 décembre 2021**

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Table des matières

31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Renseignements complémentaires	18 - 19



MONTRÉAL
6721, RUE BEAUBIEN EST, MONTRÉAL (QUÉBEC) H1M 3B2
S.E.N.C.R.L. • COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
BDTCPA.COM

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Comptables professionnels agréés

Montréal, le 15 février 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A113051

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Produits		
Revenus de loyer (relevé A)	2 810 203 \$	2 995 991 \$
Revenus connexes (relevé B)	4 391 249	3 338 922
Autres revenus	197 162	68 395
	7 398 614	6 403 308
Charges		
Salaires et charges sociales (relevé C)	1 730 878	1 500 865
Dépenses administratives (relevé D)	610 387	689 040
Dépenses d'opérations (relevé E)	4 297 094	4 477 647
	6 638 359	6 667 552
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement	760 255	(264 244)
Amortissement des immobilisations corporelles	416 096	406 953
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	344 159 \$	(671 197) \$

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Investis en immobili- sations corporelles	Non affectés	2021 Total	2020 Total
Solde au début	7 071 975 \$	(592 470) \$	6 479 505 \$	7 150 702 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(421 847)	766 006	344 159	(671 197)
Variation nette des immobilisations corporelles de l'exercice	118 978	(118 978)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	573 528	(573 528)	-	-
Solde à la fin	7 342 634 \$	(518 970) \$	6 823 664 \$	6 479 505 \$

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Bilan

Au 31 décembre 2021

	2021	2020
Actif		
À court terme		
Encaisse	1 310 684 \$	578 190 \$
Débiteurs (note 3)	173 349	51 974
Frais payés d'avance	67 115	48 568
	<u>1 551 148</u>	<u>678 732</u>
Immobilisations corporelles et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 4)	10 876 495	11 179 365
	<u>12 427 643 \$</u>	<u>11 858 097 \$</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	1 851 818 \$	1 051 902 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	686 103	667 051
Obligation découlant de contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 8)	23 976	-
	<u>2 561 897</u>	<u>1 718 953</u>
Dette à long terme (note 7)	2 790 535	3 476 639
Obligation découlant de contrat de location-acquisition (note 8)	69 547	-
	<u>2 860 082</u>	<u>3 476 639</u>
	<u>5 421 979</u>	<u>5 195 592</u>
Actif net		
Droits d'adhésion des membres (note 9)	182 000	183 000
Investis en immobilisations corporelles	7 342 634	7 071 975
Non affectés	(518 970)	(592 470)
	<u>7 005 664</u>	<u>6 662 505</u>
	<u>12 427 643 \$</u>	<u>11 858 097 \$</u>

Pour le conseil d'administration

Serge Marticotte, administrateur

Simon Castonguay, administrateur

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	344 159 \$	(671 197) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	416 096	406 954
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	5 752	-
Subvention et intérêts actualisés	-	(23 700)
	766 007	(287 943)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(121 375)	25 658
Frais payés d'avance	(18 547)	14 305
Créditeurs	799 916	279 395
	659 994	319 358
	1 426 001	31 415
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et des biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	(121 478)	(24 420)
Produit de cession d'immobilisation corporelle	2 500	-
	(118 978)	(24 420)
Activités de financement		
Prêt compte d'urgence Canada	-	60 000
Remboursement de la dette à long terme	(667 052)	(645 100)
Remboursement d'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(11 030)	-
Variation nette des droits d'adhésion des membres	(1 000)	(2 000)
Augmentation d'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	104 553	-
	(574 529)	(587 100)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	732 494	(580 105)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	578 190	1 158 295
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 310 684 \$	578 190 \$

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

1. Statut et nature des activités

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu qui gère les marchés publics de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour dépréciation, la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition, des redevances à payer et l'actualisation du prêt compte d'urgence du Canada. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, dont les revenus connexes. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de location provenant de contrats de location-acquisition sont inclus dans les résultats selon une formule linéaire sur la durée du bail.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, de la dette à long terme et de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris le placement temporaire dont l'échéance n'excède pas trois mois.

Immobilisations corporelles et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition

Les immobilisations corporelles et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment et stationnement - Marché Jean-Talon	Solde dégressif	2,5 %
Bâtiment et stationnement - Marché Maisonneuve	Linéaire	Durée du bail
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %
Bâtiment et stationnement - SAQ Jean-Talon	Solde dégressif	2,5 %
Matériel informatique	Solde dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Équipement de stationnement	Solde dégressif	2,5 %
Stationnement	Solde dégressif	2,5 %
Enseignes	Solde dégressif	20 %
Mobilier et équipement loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	Linéaire	5 ans

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

3. Débiteurs

	2021	2020
Loyers à recevoir des membres	187 930 \$	214 773 \$
Provision pour dépréciation	(43 503)	(184 950)
	144 427	29 823
Subvention à recevoir	25 815	-
Autres débiteurs	3 107	13 419
Taxes à la consommation à recevoir	-	8 732
	173 349 \$	51 974 \$

4. Immobilisations corporelles et biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Bâtiment et stationnement - Marché Jean-Talon	7 583 076 \$	2 538 791 \$	5 044 285 \$	5 173 625 \$
Bâtiment et stationnement - Marché Maisonneuve	831 703	831 703	-	-
Mobilier et équipement	157 903	145 014	12 889	19 690
Bâtiment et stationnement - SAQ Jean-Talon	5 478 086	842 103	4 635 983	4 758 427
Matériel informatique	311 812	281 133	30 679	34 808
Améliorations locatives	4 132 659	3 288 527	844 132	975 737
Équipement de stationnement	177 925	23 116	154 809	158 779
Stationnement	205 223	159 230	45 993	47 173
Enseignes	82 713	73 812	8 901	11 126
	18 961 100	8 183 429	10 777 671	11 179 365
<i>Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition</i>				
Mobilier et équipement	109 805	10 981	98 824	-
	19 070 905 \$	8 194 410 \$	10 876 495 \$	11 179 365 \$

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée totalisant 1 940 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel de la banque plus 0.50 % (2.95 % au 31 décembre 2021), garantie par une hypothèque sur un immeuble dont la valeur comptable nette est de 5 044 285 \$ et dont elle a un droit d'emphytéose. La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 décembre 2021. Elle est renouvelable le 30 juin 2022.

6. Crédoiteurs

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	1 115 175 \$	778 803 \$
Adhésion de membre à rembourser	1 000	-
Salaires, charges sociales et vacances à payer	164 622	165 643
Sommes dues à l'État	32 245	-
Revenus reportés	538 776	107 456
	1 851 818 \$	1 051 902 \$

7. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt, remboursable par mensualités de 42 200 \$ incluant les intérêts calculés au taux effectif de 3.10 %, garanti par une hypothèque immobilière sur l'universalité des biens meubles et un cautionnement de la Ville de Montréal pour un montant de 7 950 000 \$, échéant en décembre 2022	498 003 \$	980 825 \$
Emprunt, remboursable par mensualités de 20 628 \$ incluant les intérêts calculés au taux effectif de 2.08 % (2.09 % au 31 décembre 2020), garanti par une hypothèque immobilière sur l'universalité des biens meubles et un cautionnement de la Ville de Montréal pour un montant de 4 000 000 \$, renégociable en août 2025	2 942 335	3 126 565
Prêt compte d'urgence Canada, sans intérêt, actualisé au taux du marché de 5 %, remboursable par un versement unique en décembre 2023	36 300	36 300
	3 476 638	4 143 690

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

7. Dette à long terme (suite)

	2021	2020
Solde reporté	3 476 638 \$	4 143 690 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	686 103	667 051
	2 790 535 \$	3 476 639 \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	686 103 \$	2023	228 352 \$	2024	196 087 \$
2025	133 008 \$	2026	133 008 \$		

8. Obligation découlant de contrat de location-acquisition

	2021	2020
Contrat de location de mobilier et équipement, 5.10 %, garanti par du mobilier et équipement d'une valeur comptable nette de 98 824 \$, échéant en avril 2026	93 523 \$	- \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	23 976	-
	69 547 \$	- \$

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 2022 : 23 976 \$; 2023 : 23 976 \$; 2024 : 23 976 \$; 2025 : 23 976 \$ et 2026 : 8 492 \$ incluant un montant total de 10 873 \$ en intérêts.

9. Droits d'adhésion des membres

L'organisme comprend une seule catégorie de membres, soit les membres actifs. Toute personne physique ou morale qui loue un ou plusieurs emplacements dans un ou plusieurs marchés publics est membre actif de l'organisme. Tout membre, pour avoir droit à ce titre, doit payer les droits d'adhésion de 1 000 \$ à l'organisme. Les droits d'adhésion sont remboursables lors du départ du membre qui se retire.

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

9. Droits d'adhésion des membres (suite)

Le conseil d'administration élu est constitué exclusivement des membres de l'organisme. Toutes les opérations commerciales ont été effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la juste valeur.

	2021	2020
<i>Émis</i>		
182 certificats (183 en 2020)	182 000 \$	183 000 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 8 nouveaux membres et 9 membres ont quitté.

10. Participation dans un Régime de retraite collectif

L'organisme adhère à un régime enregistré d'épargne **retraite** (REER) **collectif offert** aux employés cadres sur une base de participation volontaire après **trois mois** de service **continu**. À titre d'incitatif et d'avantage, l'employeur double les cotisations jusqu'à un maximum de 5 % du salaire de base de l'employé. Au 31 décembre 2021, l'organisme a cotisé pour un montant de 40 079 \$ (22 244 \$ en 2020).

11. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats de location-exploitation échéant en 2048 pour la location de locaux totalisent 768 415 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices, sont les suivants :

2022	32 689 \$	2023	26 449 \$	2024	27 243 \$
2025	27 243 \$	2025	27 243 \$		

L'organisme s'est également engagé à verser 12 % de ses revenus bruts annuels de location des marchés à la Ville de Montréal, représentant un montant minimal de 264 600 \$. Cette entente sera renégociée au prochain exercice.

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

12. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent, l'organisme a reçu les services de déneigement au Marché Atwater fournis par une entreprise de déneigement d'un membre. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

13. Éventualités

Au cours de l'exercice précédent, deux poursuites avaient été intentées contre l'organisme par des anciens employés qui réclamaient des indemnités compensatoires à leur congédiement. De l'avis de la direction, les congédiements étaient justifiés et fondés sur la découverte de systèmes de malversations. Une des poursuites a d'ailleurs été réglée en faveur de l'organisme ce qui exercera une influence majeure sur le résultat de la seconde poursuite. Autrement, des frais juridiques et de condamnation pourraient coûter jusqu'à l'équivalent de trois années de salaires et charges sociales.

Au cours de l'exercice, un tiers partageant une partie du stationnement a intenté une poursuite contre l'organisme, réclamant un montant de 41 945 \$ plus les taxes et indemnités additionnelles. De l'avis de la direction, cette action est sans fondement.

Il est à noter qu'au cours de l'exercice, plusieurs volets du plan de redressement de l'organisme ont été mis en œuvre afin, notamment, d'optimisation de ses pratiques comptables, ses processus internes et sa gouvernance.

Au 31 décembre 2021, aucun montant n'a été enregistré puisqu'il est actuellement impossible de déterminer le résultat de ces actions.

14. Incidences de la pandémie de Covid-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est toujours en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. Toutes les mesures sanitaires imposées par la Santé publique ont été mises en application.

	2021	2020
Au cours de l'exercice, l'organisme a engagé les coûts suivants :		
Agents d'accueil et de gestion de la distanciation	353 846 \$	587 800 \$
Mesures sanitaires additionnelles	23 118	80 600
Signalisation et autres frais directs	26 698	48 824
	403 662 \$	717 224 \$

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Notes complémentaires

31 décembre 2021

14. Incidences de la pandémie de Covid-19 (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est prévalu des aides gouvernementales suivantes :

Prêt compte d'urgence du Canada	- \$	60 000 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada	98 254	84 939
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	-	85 338
MAPAQ - Adaption des marchés à la pandémie Covid-19	85 245	-
Fonds d'aide à la relance régionale	225 745	-
	<hr/>	
	409 244 \$	230 277 \$
	<hr/>	
	(5 582) \$	486 947 \$
	<hr/>	

Au cours de l'exercice, une cotisation spéciale d'un montant total de 227 611 \$ a été facturée aux membres afin de couvrir une partie des mesures sanitaires implantées. Ce montant est présenté à même le fonds spécial d'un montant total de 351 952 \$.

L'organisme prévoit des coûts non audités totalisant près de 350 000 \$ pour la gestion de la pandémie de la COVID-19 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

15. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs, sa dette à long terme et son obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'organisme est exposé à ces risques principalement à l'égard de sa dette à long terme et de son obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Relevé A - Revenus de loyer		
Emplacements intérieurs	1 730 503 \$	1 740 386 \$
Emplacements extérieurs	1 079 700	1 255 605
	2 810 203 \$	2 995 991 \$

Relevé B - Revenus connexes

Taxes d'affaires	1 048 679 \$	916 588 \$
Opérations	1 070 323	829 533
Stationnements	859 616	546 290
Électricité	240 140	284 371
Halles d'hiver	155 981	169 004
Gestion des déchets et des cartons	-	25 041
Fonds spécial	351 952	115 384
Fonds d'améliorations	97 138	77 152
Subventions et aides financières	462 442	312 334
Sécurité	77 506	36 081
Location de salles	27 472	27 144
	4 391 249 \$	3 338 922 \$

Relevé C - Salaires et charges sociales

Administration et gestion	1 104 671 \$	957 740 \$
Entretien ménager	392 843	352 388
Stationnement	56 600	70 883
Sécurité	176 764	119 854
	1 730 878 \$	1 500 865 \$

La Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

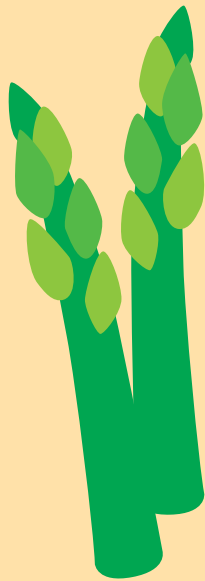
Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Relevé D - Dépenses administratives		
Honoraires professionnels	288 902 \$	254 947 \$
Promotion	207 044	242 418
Téléphone et fournitures	47 828	51 359
Conseil d'administration et assemblée générale	15 300	32 092
Allocations	5 574	3 282
Dons et commandites	2 423	2 585
Formation	919	75
Recouvrement des débiteurs	(141 447)	(79 914)
Intérêts et frais bancaires	96 949	64 132
Intérêts sur la dette à long terme	86 895	118 064
	610 387 \$	689 040 \$

Relevé E - Dépenses d'opérations

Taxes foncières	1 512 738 \$	1 557 777 \$
Électricité et chauffage	688 058	656 933
Loyers et redevances	462 326	500 235
Entretien et réparations	688 507	559 441
Déchets	299 052	361 992
Entretien ménager	157 326	203 742
Assurances	117 234	45 604
Sécurité	307 172	520 868
Déneigement	51 911	52 355
Extermination	12 770	18 700
	4 297 094 \$	4 477 647 \$



Autres documents financiers

de la Corporation de gestion
des Marchés publics de Montréal

**Subventions reçues-2021
Budget 2022**

SUBVENTIONS REÇUES

Corporation de gestion des Marchés
publics de Montréal

De janvier à décembre 2021

GOVERNEMENT FÉDÉRAL		Total
-Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) Période 10 à 16	98 254	
-Subvention FARR (Fonds d'Aide de la Relance Régionale) pour aider à combler impact négatif de la Covid sur les fonds de trésorerie pour la période du 1er avril 2020 au 28 fev 2021.	225 745	323 999
GOVERNEMENT PROVINCIAL		
-MAPAQ Études de marché (versement final)	16 536	
-MAPAQ projet Adaptation Covid		
-Atwater	50 000	
-Jean-Talon (1er versement)	23 295	
-Maisonneuve (1er versement)	11 950	
-MAPAQ projet Kiosque de la Relève (1er versement)		
-Jean-Talon	5 940	
-Maisonneuve	18 460	
-MAPAQ projet Portrait de Marchands et Chroniques du Marché (1er versement)	12 500	
-MAPAQ projet PADAAR (1er versement)	12 000	150 681
AUTRES		
Projet Ville de Montréal (850K\$)	4 378	
Remboursement Projet La Ruche	(16 616)	(12 238)
Total Subventions reçues		462 442

BUDGET ANNUEL 2022

Corporation de gestion des Marchés publics de Montréal

	Budget 2022	Actuel 2021	Variation \$ Bgt 2022 Vs 2021	Variation % Bgt 2022 Vs 2021
REVENUS				
Emplacements intérieurs	1 520 606	1 730 503	(209 897)	
Emplacements extérieurs	1 125 988	1 079 700	46 288	
Halles d'hiver	146 416	155 981	(9 565)	
Locations de salles	28 090	27 472	618	
Stationnements	900 000	859 616	40 384	
Opération	1 320 661	1 070 323	250 338	
Fonds spécial	114 253	351 952	(237 699)	
Fonds d'améliorations	99 324	97 138	2 186	
Taxes Foncières	1 121 363	1 048 679	72 684	
Sécurité	102 780	77 506	25 274	
Gestion des déchets & carton	-	-	-	
Électricité	232 884	240 140	(7 256)	
Subventions et aides financières	96 360	462 442	(366 082)	
Autres	163 240	197 163	(33 923)	
TOTAL REVENUS	6 971 966	7 398 616	(460 573)	-6%
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES				
Administration et gestion	1 239 062	1 104 671	134 391	
Stationnement	6 833	56 600	(49 767)	
Publicité et promotion	-	-	-	
Entretien et maintenance	-	-	-	
Entretien ménager	473 855	392 843	81 012	
Livreurs	-	-	-	
Sécurité	168 116	176 764	(8 649)	
	1 887 866	1 730 879	156 987	9%
DÉPENSES ADMINISTRATIVES				
CA et AGA	24 000	15 300	8 700	
Honoraires professionnels	541 627	288 902	252 725	
Allocations	6 700	5 574	1 126	
Téléphone et fournitures	55 770	47 828	7 941	
Promotion	34 000	207 044	(173 044)	
Dons et commandites	5 000	2 423	2 577	
Formation	6 500	919	5 581	
Mauvaises créances	25 000	(141 447)	166 447	
Frais bancaires et intérêts sur emprunt	101 254	183 845	(82 591)	
	799 850	610 388	189 462	31%
DÉPENSES D'OPÉRATION				
Loyers et Redevances	461 536	462 326	(790)	
Taxes foncières	1 557 911	1 512 738	45 173	
Électricité et chauffage	719 672	684 780	34 892	
Entretien et réparations	720 783	691 785	28 998	
Entretien ménager	146 389	157 326	(10 937)	
Déneigement	59 800	51 911	7 889	
Déchets	329 671	299 052	30 619	
Extermination	18 420	12 770	5 650	
Sécurité	277 709	307 172	(29 463)	
Fonds d'amélioration	-	-	-	
Assurances	120 214	117 234	2 981	
Amortissement	414 160	416 096	(1 936)	
TOTAL DES DÉPENSES D'OPÉRATION	4 826 265	4 713 190	113 075	2%
TOTAL SALAIRES, ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS				
	7 513 981	7 054 457	459 524	7%
Excédent des dépenses sur les revenus	(542 015)	344 159	(886 174)	



Corporation de Gestion des Marchés Publics de Montréal

155, av. Greene, 3^e étage
Montréal (Québec)
H4C 2H6
514 937 7754
contact@marchespublics-mtl.com

marchespublics-mtl.com

   #JeMangeMtl #JeMangeLocal